

Porto, 13 juillet 2005

Le Chômage de Longue Durée à L'Épreuve du Temps

(Didier Demazière)

Communication présentée chez le rencontre “Le chômage de longue durée à l'épreuve du temps”, organisé par l'Institut de Sociologie de la Faculté de Lettres de l'Université de Porto.

RÉSUMÉ

Les analyses qualitatives centrées sur les expériences vécues du chômage contribuent à décrire les qualités du temps de chômage: l'effacement des repères temporels, la dilution des rythmes de vie, la perte de sens font apparaître le temps de chômage comme un temps typiquement vide. Mais ces analyses peinent à saisir les processus de construction de cette épreuve temporelle. Pour ce faire, on opère ici deux déplacements : d'une part considérer le temps des chômeurs comme le produit d'interactions avec autrui plutôt que comme un point de vue interne à l'individu, d'autre part le considérer comme un empilement de temps hétérogènes et contradictoires dont l'assemblage a des conséquences statutaires significatives. Le chômage apparaît alors comme une épreuve temporelle éclatée, que le chômeur doit s'efforcer de rendre cohérente ou supportable en agençant des normes contradictoires. C'est de ces difficultés que se nourrissent les risques de déstabilisation des repères temporels.

¹ Didier Demazière, Sociologue, directeur de recherche CNRS, Laboratoire Printemps, 47 Boulevard Vauban, 78047 Guyancourt cedex. Email: didier.demaziere@printemps.uvsq.fr.

INTRODUCTION

Le chômage est une condition étroitement associée à des durées, donc à des temporalités. Une question, lancinante et souvent angoissante, s'impose à ceux qui sont confrontés au chômage: comment sortir de cette situation? Plus généralement le chômage est saisi à travers des catégories temporelles: les situations des chômeurs sont renseignées, que ce soit par la statistique agrégée ou par les échanges entre proches, par la durée, l'ancienneté, la vitesse de sortie, désormais érigées en traits saillants. Et juridiquement le chômage est considéré comme un état transitoire et provisoire.

Les recherches empiriques consacrées à l'expérience vécue de la privation d'emploi prennent systématiquement en compte cette dimension temporelle et tentent souvent de décrire «l'équation temporelle» des chômeurs, c'est-à-dire l'organisation et l'horizon des temporalités agencées par les personnes interviewées (Grossin, 1996). Toutes mettent l'accent sur la diversité de ces équations, indiquant implicitement qu'elles ne peuvent être déduites de traits supposés spécifiques à une catégorie administrative (Demazière, 2003). Ainsi le temps des chômeurs est aussi hétérogène et diversifié que le temps des travailleurs: par exemple quand certains sont débordés par un temps inoccupé et envahissant, d'autres en manquent parce qu'ils cherchent frénétiquement de l'emploi ou s'investissent dans d'autres activités (Schnapper, 1992). Il reste que si les matériaux accumulés proposent un large panorama des expériences vécues du chômage, ils peinent encore à informer les dimensions structurant cette épreuve temporelle.

En conséquence, mon propos ici ne sera pas de tenter une description des équations temporelles des chômeurs, mais plutôt d'explicitier un point de vue théorique et une posture méthodologique permettant d'en enrichir l'analyse et la compréhension. Pour cela, deux déplacements seront opérés: il s'agit d'abord de considérer le temps des chômeurs comme le produit d'interactions avec autrui plutôt que comme un point de vue interne à l'individu, il s'agit ensuite de l'appréhender comme un empilement de temps hétérogènes et contradictoires dont l'assemblage a des conséquences identitaires et statutaires puissantes. L'hypothèse initiale est que le chômage s'inscrit dans des temporalités problématiques, à mesure que le nombre de personnes touchées augmente et que les temps de sortie s'allongent. Ces incertitudes pesant sur les significations de cette épreuve temporelle impliquent la production de justifications et d'argumentations de la part des chômeurs, qui se confrontent et s'affrontent à des catégorisations de la part d'interlocuteurs pluriels. Après une explicitation de cette approche, deux explorations empiriques différentes seront proposées.

UNE TEMPORALITE A PLUSIEURS INCONNUES

Dans les sociétés fondées sur le travail, la privation d'emploi a des conséquences directes, et comme mécaniques, sur le temps vécu. L'activité professionnelle est consommatrice de temps, rythme le déroulement des journées, impose ses contraintes aux autres activités, exerce une forte emprise sur la vie quotidienne. Aussi la disparition du temps professionnel ne conduit pas seulement à libérer du temps: elle provoque aussi une déstabilisation temporelle parce qu'elle signifie l'effacement du temps de référence. De fait les chômeurs sont confrontés, au même titre que d'autres catégories de la population qui basculent plus ou moins subitement dans l'inactivité, à un surcroît de temps, un «excédent de temps» (Bourdieu, 1997).

UN TEMPS DE CHÔMAGE INSAISSABLE?

Cette élasticité temporelle, tend à introduire des dérapages qui désorganisent les rythmes sociaux, détruisent les repères temporels, excluent des scansions de la vie sociale. Ces processus destructeurs, qui peuvent conduire jusqu'à la dépression temporelle, ne fonctionnent pas de manière identique et uniforme, mais ils cernent, au-delà de la variété des expériences vécues, la condition typique de chômage (Schnapper, 1999). Le chômage apparaît ainsi comme un temps par défaut, un temps en creux, ce qui pose des problèmes particuliers de description et d'analyse.

Décrire les emplois du temps des chômeurs est une perspective classique, qui emprunte à plusieurs méthodes d'investigation, lesquelles se heurtent à des obstacles spécifiques. L'entretien biographique se révèle peu commode pour renseigner finement l'organisation temporelle quotidienne. Celle-ci en effet s'avère plus lâche, comme affadie par des horaires estompés, et les journées sont lissées, sans qu'émergent des activités chargées de sens. Aussi, «si on leur demande de rendre compte de leurs occupations sur une période précise, ils ne voient rien qui vaille la peine d'être raconté» (Lazarsfeld et al., 1981).

La méthode des emplois du temps, basée sur un carnet d'activités, est également utilisée sur d'importants échantillons, ce qui permet de mesurer la distribution de types d'activités (temps professionnel, domestique, personnel, de loisir), et de comparer des catégories de population, chômeurs et actifs occupés par exemple (Chenu, Herpin, 2002). Toutefois cette approche n'apporte qu'un faible éclairage sur les temporalités des chômeurs, en particulier parce que la signification du temps de loisir y apparaît homogène et indépendante de la

présence ou de l'absence d'un temps professionnel. Or les temps correspondant à la nomenclature des activités sont en interaction, de sorte que la situation de chômage correspond à une combinaison temporelle irréductible, y compris aux formes d'inactivité : il existe un temps de chômage qui n'est ni un temps professionnel ni un temps de loisir ni un temps domestique. Pour espérer en comprendre l'économie propre, il faut adopter une perspective théorique prenant en compte les processus hétérogènes de production de cette épreuve temporelle.

LE POIDS DU TEMPS PRESCRIT, POUR AUTRUI

Si le chômage affecte des situations personnelles, le temps de chômage ne peut être seulement considéré comme une durée subjective, expérientielle. Il se compose tout d'abord de qualités différenciées issues des rapports sociaux qui contribuent directement à catégoriser certaines expériences comme du chômage. L'effacement du temps de travail ne conduit pas à un gonflement d'autres temporalités, que l'on pourrait appeler temps pour soi, personnel, serait-il désorganisé et peu chargé en signification comme le suggère la thèse de l'envahissement par un temps vide. Car le chômage est un statut codifié, enserrant les chômeurs dans un lassis de prescriptions et d'obligations. En effet, tout individu enregistré à l'ANPE entre dans la catégorie administrative des «demandeurs d'emploi», qualité qui entraîne l'obligation de recherche d'emploi et expose à un contrôle administratif. La recherche d'emploi occupe une place centrale dans la définition normative du chômage, et s'accompagne de conseils, formations, apprentissages, interrogations, vérifications, inquisitions. C'est donc un temps prescrit, un temps pour autrui, qui envahit l'expérience du chômage, si l'on veut bien accorder quelque intérêt à la production normative, aux systèmes de croyances qui en découlent et aux définitions de situation qui y correspondent.

La combinaison d'un rétrécissement du temps pour soi et de la dilatation du temps pour autrui invite à reconsidérer le chômage sous l'angle d'une temporalité composite, sociale ou intersubjective, résultant de normes temporelles portées par autrui. Dès lors la compréhension de l'équation temporelle des chômeurs doit s'appuyer sur l'exploration des interactions sociales dans lesquelles ces normes circulent, endossées par le chômeur ou attribuées par ses interlocuteurs. Autrement dit ce sont des rapports sociaux qui définissent le temps du chômage et qui le qualifient.

LA MISE EN MOTS DU TEMPS

Une seconde source d'hétérogénéité réside dans l'épaisseur temporelle du chômage, qui, plus sans doute que pour toute autre condition, est problématique. Car le chômage fait surgir l'avenir dans le temps présent, un avenir incertain, imprévisible, voire menaçant. L'expérience de la privation d'emploi impose alors des anticipations temporelles et des projections vers la sortie, qui se distribuent sur une palette très large, correspondant à l'espoir, la résignation, la confiance, la déception, l'attente, le renoncement, la planification, l'urgence, le découragement, etc. Ces variations introduisent des écarts entre la codification officielle du chômage comme anticipation d'un emploi et les interprétations indigènes de chômeurs qui s'affrontent aux difficultés d'obtention d'un emploi et à la concurrence sur le marché du travail. Le chômage peut être considéré comme une épreuve temporelle spécifique, non pas que ces postures par rapport à l'avenir lui soient propres, mais en ce qu'elles sont centrales et structurantes de cette expérience (Demazière, 1996). Cette structuration temporelle particulière indique combien la signification même du chômage est perpétuellement menacée par l'indétermination de sa clôture: les incertitudes temporelles menacent la stabilité de la catégorie, car l'allongement des durées de chômage percute son caractère transitoire, car la flexion des chances d'accès à l'emploi heurte son caractère provisoire. Le temps du chômage étant problématique, il fait l'objet de réparations continues.

Considéré au niveau des expériences vécues, le chômage est pris dans un flux d'échanges et de paroles, dans des jeux de langage où le temps prescrit acquiert un poids considérable. Les activités prescrites sont supposées réduire et finalement dissoudre l'incertitude temporelle: si rechercher un emploi c'est occuper son temps, c'est surtout pouvoir sortir du chômage. Telle est du moins l'histoire officielle, celle qui assure une signification, et une échappée, à la condition de chômeur. Mais nombre de parcours individuels, de plus en plus nombreux, ne suivent pas le fil de cette histoire (Maruani, 2002). Dans ces cas, déviants, il faut procéder à des réparations, parmi desquelles figurent les dispositifs publics de la politique de l'emploi supposés favoriser par divers leviers l'obtention d'un emploi, ou encore le contrôle des chômeurs destiné à réorienter leurs conduites vers la recherche d'emploi.

La dimension langagière de ces réparations est manifestement la plus centrale. En effet, nombre des expériences vécues par les chômeurs ont pour enjeu la définition de leur situation, c'est-à-dire, plus précisément, l'anticipation de leurs perspectives d'avenir, qu'il s'agisse d'interactions avec des professionnels de l'emploi ou de rencontres avec des connaissances plus ou moins proches. Ces échanges, souvent asymétriques, mobilisent des repères cognitifs relatifs aux bonnes temporalités de sortie du chômage, celles qui sont

normales ou supposées telles. Ils sont des occasions de formulation de jugements d'employabilité dont les chômeurs sont les destinataires, les cibles (Demazière, 2000). Ils sont le siège de projections temporelles, plus ou moins explicites et plus ou moins partagées, fondées sur l'appréciation d'écart par rapport à un modèle de chômeur, au demeurant flou et variable selon les protagonistes et les coordonnées de l'interaction. Cette instabilité de la référence cognitive et normative a des implications, en particulier une exigence d'argumentation, de justification, de production langagière. Cet impératif est d'autant plus impérieux que nombre de ces échanges débouchent sur de nouveaux agencements des horizons temporels, conduisant à envisager des statuts alternatifs au chômage, mais aussi à l'emploi. Comment analyser et décrire les modalités de prise en charge du contenu problématique de la norme temporelle qui structure l'expérience du chômage.

LA POLYPHONIE DE TEMPORALITES INCONCILIABLES

Le temps du chômage est un fait de langage : il est mis en délibération, il est pris dans des interprétations croisées, il est objet de définitions multiples. Cette hypothèse peut être mise à l'épreuve empirique en prenant en compte une pluralité d'interactions dans lesquelles sont engagées les chômeurs. Je m'appuie ici pour l'illustrer sur le cas de Régis, un ancien ouvrier mécanicien régleur de machines-outils ayant travaillé près de trente-cinq ans, principalement dans l'industrie textile, puis ayant connu un licenciement économique à l'âge de cinquante et un ans. Régis a été interviewé deux ans et demi après avoir perdu son emploi, alors qu'il est toujours au chômage, inscrit à l'ANPE et bénéficiaire d'une allocation au titre du régime d'assurance. L'entretien, qui s'est déroulé dans le cadre d'une enquête portant sur la recherche d'emploi, s'appuyait sur une consigne ouverte: «pouvez-vous me raconter comment ça se passe votre recherche d'emploi depuis que vous êtes au chômage?» (Demazière, 2001). Quelques semaines plus tard, un deuxième entretien a été réalisé, en vue d'explicitier et approfondir les épisodes et expériences évoquées lors du premier entretien. Cette seconde entrevue était plus ciblée, en particulier sur les relations nouées avec des autrui, interlocuteurs, partenaires, identifiés à partir du premier récit de l'interviewé. Dans le cas de Régis, ces autrui peuvent être classés en quatre pôles, producteurs d'équations temporelles distinctes et même divergentes. Chacun est peuplé par des personnages clairement nommés et identifiés, et engagés dans des actions renseignées et décrites, qui fixent des horizons temporels projetés et des anticipations d'avenir et, ce

faisant, proposent des organisations temporelles et des manières d'occuper le temps. Il revient alors à Régis de tenter d'agencer ces attributions en une équation temporelle cohérente.

ENTRETENIR L'INCERTITUDE ET MÉNAGER LE SUSPENSE

Celui que Régis appelle «mon conseiller professionnel», et qui rassemble en une même unité au moins deux agents différents de l'ANPE, est le personnage évoqué le plus abondamment, et à propos de rencontres différentes. De fait il est engagé dans une succession d'épisodes, distribué tout au long de la période de chômage, et dont l'enchaînement participe à un rétrécissement progressif, mais pas à la clôture, de l'horizon temporel. Au cours de chaque rencontre, quatre sont rapportées, s'opère un glissement limité. Ces déplacements sont presque négligeables s'ils sont pris isolément, mais, en les mettant en série, Régis en déduit un sens plus explicite: «là la dernière fois, j'ai bien senti. Je ne dis pas une gêne ou quoi vu qu'on se connaît quand même. Je ne sais pas, mon cas il est compliqué. Je lui dis comme ça: il est compliqué mon cas. C'est ça. [Pourquoi vous avez dit ça: il est compliqué mon cas ?] C'est pas moi, moi je dis ça vu que bon, il était embêté: je ne sais pas trop quoi vous proposer. C'est ça. On était coincé [...] Et il me dit: faut pas vous décourager, il faut se battre, tenir tout un truc que baisser les bras c'est pire, et de garder de l'espoir quoi».

Le discours, rapporté, du conseiller professionnel est porteur d'une redéfinition, faiblement affirmée, de la temporalité du chômage, qui s'appuie sur une reconnaissance, explicite, de la durée déjà écoulée et de la pauvreté des ressources à sa disposition pour réorienter le parcours de Régis. Celui-ci l'interprète comme telle, c'est-à-dire comme une tentative discrète et retenue pour lui faire partager, et peut-être formuler lui-même, une nouvelle définition de sa situation. Aussi il introduit l'argument de son âge comme élément explicatif principal de son enlèvement dans le chômage, ce qui va être aussitôt détourné par le conseiller professionnel pour rouvrir des anticipations d'avenir sérieusement obscurcies jusque là: «C'est l'histoire de mon âge qui fait barrage, le problème il est là quand même. Cinquante trois ans c'est déjà trop vieux pour dire d'être pris. Je pense que la grosse question c'est là et pas ailleurs. Sauf pour lui non, cinquante trois ce n'est pas vieux. Là je rentre dans les aides à l'embauche et tout ça, qu'il me dit. C'est un plus vu que quarante neuf mettons, c'est pareil, mais il n'y a pas les primes pour les entreprises».

Dès lors le conseiller professionnel replace Régis dans une perspective d'accès à l'emploi. Il le recadre, et convoque la figure officielle du chômeur, tournée vers l'emploi. Ce faisant, il est amené à réintroduire le temps prescrit, piloté par autrui et cible de possibles vérifications, de la recherche d'emploi. Ce déplacement n'est pas un rappel à la règle, sur le registre de l'obligation de recherche d'emploi et de la menace de contrôle, il souligne l'intérêt et la nécessité de persévérer dans la recherche d'emploi, définit celle-ci comme une condition de la réussite: «Il m'a dit de saisir toutes les occasions qui se présentent. Etre toujours prêt à prendre si j'ai une occasion. D'accord, je vais pas refuser de travailler comme je dis. Oui, je veux bien moi de provoquer la chance. Je suis pas contre. Comment que je fais? C'est le problème, hein, comme que je fais?». Ainsi Régis est tour à tour mis à distance de l'emploi, et du chômage, puis ramené dans cet espace, dans un balancement qui manifeste la forte incertitude, pour le conseiller professionnel, des anticipations d'avenir. L'issue du chômage reste baignée dans le flou et le suspense est ménagé, de sorte que le temps du chômage demeure tiraillé entre un programme institutionnel qui n'est que partiellement impératif et un espace de repli auquel l'accès n'est pas autorisé.

Régis a été confronté au même type de tension sur le cadrage temporel de sa situation au cours d'un épisode de recherche d'emploi dans une agence de travail temporaire. Les échanges sont très différents, mais la dynamique conversationnelle est similaire, articulant une disqualification initiale, plus explicite et brutale dans ce cas, et une réparation, symbolique ou rhétorique puisqu'elle ne débouche pas sur un nouvel agencement de l'avenir. L'âge est d'emblée considéré comme une propriété pertinente, qui fait l'objet d'une vérification puis d'une imputation de sens: «Tout de suite, c'était : bon quel âge vous avez ? Et bon, ils n'ont pas caché de me dire, avec votre âge, il ne faut pas compter, les entreprises demandent des plus jeunes». C'est seulement dans la phase de clôture de l'interaction que la sentence précédente est relativisée et nuancée: «Ici dans l'agence c'est pas trop la peine d'insister. Alors je fais quoi que je leur dis. Je ne vais pas attendre de rajeunir quand même. Le gars il m'a expliqué [...] il faut essayer ailleurs, c'est pas partout pareil. Et puis bon vous avez l'air en forme qu'il me dit, ça c'est bon, il faut pas flancher».

Ce type de catégorisation procède à un brouillage des repères temporels mobilisables par Régis pour interpréter la situation: est-il un chômeur qui se rapproche de l'emploi, ou un chômeur qui s'en éloigne ? Cette incertitude temporelle, qui semble sciemment entretenue, est inséparable de l'incapacité des autrui de participer à l'ouverture de l'horizon temporel, d'agir sur son avenir.

LEVER LES INCERTITUDES ET CLORE L'INTRIGUE

D'autres rencontres, au contraire, débouchent sur des propositions explicites et univoques d'une organisation temporelle et de manières d'occuper le temps. Elles concernent en l'espèce un rendez-vous à l'Assedic et des contacts répétés avec des proches, désignés comme «des copains», et elles circonscrivent des temporalités contradictoires.

Relatant un entretien («une convocation») à l'Assedic, Régis met en scène de manière plus marquée que dans les comptes-rendus de ses visites à l'ANPE les protagonistes, comme pour insister sur la distance qui les sépare. Sur les distances faudrait-il dire, car s'y expriment la position de surplomb de l'institution par rapport à lui, les écarts d'interprétation de sa situation, le déséquilibre des échanges. D'ailleurs il souligne d'emblée combien son interlocuteur a cadré l'interaction, introduisant au cœur des échanges l'avenir professionnel de Régis, s'installant dans le rôle de contrôle de la recherche d'emploi, imposant un horizon temporel déterminé: «On comprend tout de suite qu'on va être sur le grill. Il te le dit: qu'est-ce que vous avez fait pour trouver du travail ? C'est la pression que tu ressens, là tu n'es pas là pour rigoler. Bon, moi je suis tranquille, je ne vais pas dire que je ne cherche pas. J'ai des biscuits, je ne suis pas idiot quand même. [...] Il a vu que je ne pouvais pas, m'attaquer là c'était pas le... De ça, je ne l'ai pas vu venir: vous devez encore travailler dix ans. Il me balance ça, d'un air de dire, faut pas rêver à la retraite ou chose. J'avais rien dit moi». Ainsi l'avenir de Régis est mis en débat, ou plutôt tracé et fixé par l'agent institutionnel, et asséné et imposé, sans discussion possible.

L'argumentation, minimaliste, vise cette fois à clore l'intrigue, puisque l'âge est repoussé comme un attribut non pertinent, puisqu'il est écarté en tant que repère cognitif. L'âge de Régis n'a pas de sens, il ne peut en aucun cas justifier un écart par rapport à la temporalité normale du parcours professionnel et du passage à la retraite. Ce point de vue alimente des attentes normatives orientées vers des exigences de recherche d'emploi: «il me l'a dit, ça, c'était vraiment clair. Vous devez travailler, c'est le seul moyen de vous en sortir. Comme si moi je ne voulais pas. Je lui ai dit, c'est tout ce que je veux, de travailler et gagner ma vie comme tout le monde. Quoi, normal. Si il croit que c'est drôle. [Alors après ça, qu'est-ce qu'il vous a dit, quand vous lui dites que vous voulez travailler?] Ben c'est bien simple. De dire que ben ça dépend de moi, il faut comment on dit, quelque chose, accélérer ou quelque chose, enfin, accélérer vos recherches». Une organisation temporelle, conséquence logique des perspectives tracées avec fermeté, est prescrite, qui installe Régis au cœur du statut de chômeur et des attentes normatives associées. Il ne semble guère protester contre cette assignation, et même s'il ne manifeste aucun signe d'adhésion, Régis accepte apparemment

le pilotage temporel qui lui est prescrit. Pourtant, il fait également état d'autres rencontres, au cours desquelles sont définies d'autres équations temporelles, contradictoires avec celle qui est reçue dans les bureaux de l'Assedic.

Les proches de Régis, non pas sa famille –d'ailleurs il vit seul et n'évoque pas de liens familiaux au cours des entretiens- mais ses amis, sont mentionnés nommément à différentes reprises, mais ils sont pourtant fondus dans une sorte d'autrui généralisé porteur d'un point de vue cohérent sur sa propre situation, sur son avenir et sur les conséquences pratiques concernant son présent. Les relations nouées au sein de ce quatrième pôle relationnel sont empruntées de connivence et de complicité, mais Régis y apparaît comme le destinataire des discours des autres, même s'il s'inclut à certains moments dans un sujet collectif («on en discute beaucoup»). Les échanges portent notamment sur les épisodes de recherche, et ce processus de délibération s'appuie sur la comparaison des situations respectives des interactants, qui convoquent leurs propres expériences pour appuyer leurs arguments et prodiguer leurs conseils. Ces expériences ne sont pas toutes identiques, et elles s'inscrivent d'ailleurs dans des statuts hétérogènes –l'emploi, la préretraite, le chômage selon les cas. Mais elles conduisent à la formulation d'interprétations partagées des difficultés rencontrées par Régis, mettant l'accent sur la rareté des emplois disponibles et la destruction du tissu industriel, et s'appuyant sur la catégorie identitaire «les vieux» qui semble convenir à l'ensemble des copains de Régis : «tous les échos qu'on a c'est : les usines qui ferment de partout. On tourne en rond avec ça. Même les copains qui travaillent encore, c'est pareil, partout pareil. Pour eux aussi ça va mal. Comme ils disent: on a encore cette chance. C'est déjà pas évident pour eux de garder leur place, alors pour moi, ben c'est dur. C'est les vieux».

La catégorie «les vieux» inclut les chômeurs, comme Régis, et les travailleurs, comme certains de ses copains. Elle n'efface pas les écarts statutaires, mais elle définit une nouvelle temporalité pour Régis, en rejetant à la périphérie des possibles le retour à l'emploi et en esquissant une équation temporelle caractéristique. La perspective de la retraite est d'ailleurs explicitement évoquée, sur le mode de l'assimilation du chômage présent à une quasi-retraite, et sur celui de la nécessité d'occuper son temps avec des activités alternatives à la recherche d'emploi: «Si j'écoute les copains, je dois me préparer à la retraite. C'est pas de baisser les bras ils me disent, non, c'est que j'ai bien mérité la retraite. Alors voilà, tu ne dois pas t'en faire et tenir jusque là. Fais tes calculs, niveau allocation et indemnité que j'ai eues [...] Je veux pas dire qu'ils me disent de tout arrêter, c'est pas ça, c'est de m'occuper, d'avoir des occupations. On ne te laisse pas tomber nous, voilà, c'est

ça». Ces conseils dessinent une architecture temporelle spécifique, dans laquelle l'activité de recherche d'emploi devient secondaire au profit d'un retour d'un temps à soi.

Le bureau de l'Assedic et les rencontres amicales sont des espaces de production de temporalités bien différentes. Les catégorisations qui y sont élaborées ont pourtant en commun de dissoudre les incertitudes temporelles et de tracer un avenir, mais aussi un présent, univoques et cohérents. Certes l'horizon temporel demeure hors d'atteinte de ces autrui, mais il en va autrement de l'organisation temporelle, sur laquelle ils peuvent peser, dans un cas à travers la contrainte et le contrôle administratif, dans l'autre à travers la sociabilité et la solidarité entre pairs. C'est ainsi qu'ils sont en mesure de clore en quelque sorte l'intrigue.

LE CHOMAGE COMME AGENCEMENTS TEMPORELS

Le cas particulier, mais non spécifique, de Régis révèle le caractère hétérogène, mais aussi contradictoire, du temps des chômeurs: parce que le chômage est l'objet de catégorisations plurielles et non coordonnées il ne se laisse pas aisément inscrire dans une équation cohérente. Chaque chômeur est confronté à une pluralité de manières d'envisager son avenir et de façons d'occuper son présent; chaque chômeur est la cible d'une variété de prescriptions relatives à son horizon temporel et à son emploi du temps. Selon les situations qu'il traverse, selon les rencontres qu'il fait, selon les interlocuteurs qu'il côtoie, il est confronté à des temporalités hétérogènes qui visent, toutes, à dissiper l'incertitude pesant sur son avenir. Il lui faut par conséquent organiser ces temporalités, procéder à des agencements assurant une mise en cohérence, pour lui-même, mais aussi pour ses partenaires.

LA POLARISATION DU TEMPS DES CHÔMEURS

A cet égard Régis se trouve dans une situation typique, car il est plongé, comme tout chômeur, dans l'incertitude sur son avenir. Cela a des conséquences sur son organisation temporelle, qui est clivée en deux temps contradictoires. D'un côté il lui faut s'inscrire dans le temps prescrit de la recherche d'emploi même s'il peine à trouver quelque signification dans cette activité, de l'autre il dégage du temps pour soi tout en dissimulant les activités

correspondantes dans lesquelles il s'engage: «j'arrive à m'en sortir, alors, en faisant l'acrobate. Je me méfie de toujours bien avoir mon droit avec moi, et là, la recherche d'emploi, il ne faut pas rire avec ça. Je ne peux pas dire que j'y crois beaucoup, à moins d'un coup de chance. Je ne pense pas que je vais embaucher comme ça. Je le fais, oui, je le fais aussi rapport aux contrôles. Je ne veux pas risquer de perdre mes allocations. Après, ma vie elle n'est pas là, je ne peux pas. Je ne vais pas me laisser dépérir à me tourner les pouces. Si je tourne tout seul en rond, dans ma tête ça ne va plus. [Alors pour ne pas tourner en rond là comme ça, vous avez, vous faites quoi?] Ben, comme tout le monde, j'ai mes copains, et bon, je fais plein de trucs, donner des coups de mains à droite à gauche. Je connais beaucoup de monde. Je vais rendre des services, des trucs comme ça».

Cet empilement de temporalités hétérogènes n'est pas spécifique à la situation de Régis, car celui-ci, comme tout chômeur, est confronté d'une part à une incertitude –variable selon les cas- face à l'avenir, d'autre part à des attributions temporelles supposées répondre à cette incertitude. Certaines interactions sont des lieux privilégiés pour l'énonciation, sur le mode du conseil, de la prescription, de la menace, des bonnes manières d'occuper son temps. Mais chaque chômeur est potentiellement confronté à des conceptions plurielles de ces bonnes manières, et plus précisément à des contradictions entre deux constructions polaires. La première définit le chômage à partir du temps prescrit de la recherche d'emploi, conçu comme un temps pivot qui donne la priorité à des anticipations d'avenir auxquelles est subordonnée l'organisation temporelle quotidienne. La seconde définit le chômage à partir des activités effectives des chômeurs, qui donnent un sens à une situation problématique, et rythment l'organisation temporelle quotidienne en rejetant au second plan les projections d'avenir.

Les tensions entre ces deux pôles sont plus ou moins vives selon les cas, mais chaque chômeur est, de manière typique, contraint de construire un agencement temporel qui soit à la fois légitime pour les institutions porteuses de prescriptions temporelles normatives, et acceptable pour son entourage et de son propre point de vue. L'exemple de Régis a fourni un éclairage interactionniste à ces agencements temporels, mais ceux-ci ont une portée générale, particulièrement évidente dans des configurations sociales marquées par des tensions entre temporalités plurielles. Quelques exemples suffiront à le suggérer.

MULTIPLES MENACES SUR LE TEMPS DE CHOMAGE

Les enquêtes par entretiens biographiques auprès de chômeurs font apparaître le caractère général des tensions entre les composantes temporelles de l'expérience du chômage. Car non seulement le chômage implique des catégorisations temporelles relatives à l'avenir (est-ce que j'arriverai à obtenir un emploi, dans quel délai, peut-il y parvenir, à quelles conditions...?) mais, de plus, il est articulé autour d'un temps beaucoup plus envahissant que le temps de travail (la recherche d'emploi). Loin d'être un temps vide, le chômage est un temps plein. Cela peut générer des problèmes de concurrence dans les emplois du temps des chômeurs, que l'on peut observer avec la méthode des budgets-temps. Ces phénomènes ne sont pas spécifiques aux chômeurs, et sont, au contraire, tout à fait comparables à ceux que l'on peut observer pour les actifs occupés pour lesquels les tensions entre le temps de travail et d'autres temps sociaux sont connus. Pour les chômeurs ces concurrences peuvent se transformer en contradiction, pour deux ensembles de raisons. Les premières concernent les propriétés du temps de référence qu'est celui de la recherche d'emploi, qui le différencie nettement du temps de travail. Ce temps de référence n'est pas codifié, autonomisé, comptabilisé, et il est entièrement placé sous la responsabilité du chômeur. Il apparaît ainsi sans limite, ce qui ouvre des possibilités d'évaluation normative extrêmement floues (qu'est-ce qui permet de dire que l'on a fait son travail de chômeur?). Le second ensemble de raisons concerne les autres temps sociaux qui, s'ils sont assis sur des activités considérées comme incompatibles avec la recherche d'emploi, peuvent menacer le statut de chômeur et annoncer des glissements statutaires. Le cas de Régis en suggère une configuration: être considéré et se considérer comme «vieux», c'est être situé et se situer comme plus proche de la retraite que du chômage (Demazière, 2002). Car dans le cas du chômage les jeux sur les catégorisations temporelles s'appuient sur des oppositions entre statuts.

Contrairement à leurs homologues masculins, les femmes privées d'emploi qui racontent leurs expériences de recherche d'emploi ne peuvent taire leur position dans la sphère familiale. Elles se trouvent dans l'obligation de concilier la recherche d'emploi, impliquant une mobilisation pour (re-)construire une position professionnelle, et le travail domestique, impliquant une mobilisation pour entretenir la famille. Les tensions qui en émergent sont variables tant ces deux exigences sont, selon les cas, plus ou moins compatibles ou contradictoires. Le chômage rend plus problématique l'articulation du travail professionnel et du travail domestique, car les contraintes générées par la recherche d'emploi sont moins impératives que celles qui proviennent de l'occupation d'un emploi –les activités et rendez-vous peuvent être reportés, décalés, remis à plus tard- et le travail domestique risque de

prendre une place croissante dans les activités quotidiennes. Le chômage ne correspond pas à un relâchement des difficultés pour concilier la double assignation, qui pèsent sur les femmes, au travail salarié et au travail domestique. Paradoxalement, la moindre pression du temps pivot renforce ces difficultés, de sorte que «la division sexuelle du chômage prolonge et accentue la division sexuelle du travail» (Rogerat, Sénotier, 1996). Le temps domestique peut ainsi entrer en concurrence avec le temps de la recherche d'emploi dans la catégorisation des situations individuelles, accroissant par conséquent les incertitudes sur les frontières entre chômage, inactivité et activité.

La jeunesse constitue également, sous certaines conditions, une propriété menaçante par rapport au statut de chômeur, dès lors qu'elle est associée à un mode de vie juvénile qui laisse au second plan les obligations normatives associées à la privation d'emploi. Nombre de jeunes chômeurs, en particulier ceux qui éprouvent les difficultés les plus aiguës d'insertion professionnelle, vivent dans un écart au programme institutionnel encadrant l'organisation et l'horizon temporel des chômeurs. Valorisant la sociabilité entre pairs, ils développent des activités multiples à l'écart des institutions, tout en étant exposés plus ou moins régulièrement à des rappels à l'ordre : les entretiens auprès de jeunes issus des milieux populaires et dotés de faibles capitaux scolaires, sont émaillés de ces pressions subies, exercées par l'entourage familial ou par les travailleurs sociaux ou de l'insertion, mais aussi d'épisodes révélateurs de pratiques juvéniles maintenues dans un autre univers, comme si était instaurée une double vie (Demazière, Dubar, 1997). Certes la jeunesse ne correspond pas à un statut social alternatif au chômage, mais ces deux attributs, en principe tout à fait compatibles, peuvent soutenir des équations temporelles suffisamment différenciées pour faire l'objet de catégorisations divergentes.

Des incompatibilités plus nettes encore sont repérables quand des chômeurs, indépendamment de leur âge ou de leur sexe, désinvestissent la recherche d'emploi –ce qui est étroitement lié aux durées passées en chômage- pour investir d'autres sphères d'activités qui ne sont pas orientées vers l'obtention d'un emploi. L'engagement bénévole ou militant en fournit un exemple paradigmatique, non pas qu'il soit consommateur de temps, mais parce qu'il est généralement considéré comme illégitime par les partenaires institutionnels des chômeurs, voire illégal du point de vue du droit (Willmann, 1998). Combiner la recherche d'un emploi et la participation à des groupes de chômeurs organisés expose à des jugements polaires mais qui ont en commun de formuler une même contradiction: celui des pairs et de l'organisation d'appartenance qui définissent l'obtention d'un emploi comme une lutte collective plutôt que comme le résultat d'une concurrence entre prétendants, et celui des conseillers professionnels et autres interlocuteurs institutionnels qui

voient dans l'action revendicative une source de manquements aux obligations du statut (Demazière, Pignoni, 1998). Dans une telle situation, comme dans d'autres d'ailleurs, le seul agencement temporel accessible réside souvent dans la duplicité, au moins à l'égard des institutions qui détiennent un pouvoir de sanction spécifique puisqu'il peut entraîner une suspension ou une suppression du versement des revenus de remplacement.

De manière générale, ou typique, l'expérience du chômage est structurée par des temporalités multiples, produites ou énoncées au cours de rencontres avec autrui. Les chômeurs ne sont donc pas seulement confrontés à l'énigme de la sortie de leur condition, mais aussi à des normes temporelles hétérogènes qui concernent le cycle de la vie professionnelle, la division sexuelle du travail, les formes de participation sociale. L'intrication de temporalités intersubjectives, ou de prescriptions temporelles, est double, puisqu'elle inscrit les personnes dans des projections d'avenir et dans des univers de vie, dans des horizons temporels et dans des organisations temporelles. Certes, on pourrait avancer que les temporalités intersubjectives constituent des ressources que le chômeur, qui vit dans l'incertitude face à l'avenir, doit combiner pour construire son rapport personnel aux temps sociaux. Mais ce travail social sur le temps des chômeurs se déroule dans des situations et contextes éparpillés et dissociés les uns des autres, de sorte qu'il force le chômeur, d'autant plus que des jugements contradictoires convergent vers lui, à donner une cohérence à une épreuve temporelle éclatée. Il comporte aussi tous les risques d'une déstabilisation des repères temporels, et non d'un réagencement qui impliquerait d'ailleurs un travail normatif qui ne se fait pas par les seules interactions auxquelles participent les chômeurs.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bourdieu P. (1997), Méditations pascaliennes, Paris, Le Seuil.
- Chenu A., Herpin N. (2002), «Une pause dans la marche vers la civilisation des loisirs?», in Economie et Statistique, N.º 352-353, pp. 15-37.
- Demazière D. (2003), Le chômage. Comment peut-on être chômeur?, Paris, Belin.
- Demazière D. (2002), «Chômeurs âgés et chômeurs trop vieux. Articulation des catégories gestionnaires et interprétatives», in Sociétés Contemporaines, N.º 48, pp. 109-130.
- Demazière D. (2001), «Dire la recherche d'emploi. Confrontations de questionnaires fermés et d'entretiens-récits», in UTINAM, N.º 4, pp. 123-147.
- Demazière D. (2000), «Jugements d'employabilité et construction sociale du chômage», in Gadrey J. (dir.), Emploi et travail: regards croisés, Paris, L'Harmattan, pp. 71-90.
- Demazière D. (1996), «Chômage et dynamiques identitaires», in Paugam S. (éd.), L'exclusion. L'état des savoirs, Paris, La Découverte, pp. 335-343.
- Demazière D., Pignoni M.T. (1998), Chômeurs. Du silence à la révolte, Paris, Hachette-Littérature.
- Demazière D., Dubar C. (1997), Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion, Paris, Nathan.
- Grossin W. (1996), Pour une science des temps. Introduction à l'écologie temporelle, Toulouse, Octarès.
- Lazarsfeld P., Jahoda M., Zeisel H. (1981) (1^{ère} édition 1932), Les chômeurs de Marienthal, Paris, Editions de Minuit.
- Maruani M. (2002), Les mécomptes du chômage, Paris, Bayard.
- Rogerat C., Sénotier D. (1996), «De l'usage du temps de chômage», in Hirata H., Sénotier D. (dir.), Femmes et partage du travail, Paris, Syros, pp. 73-86.
- Schnapper D. (1999), La compréhension sociologique. Démarche de l'analyse typologique, Paris, PUF.
- Schnapper D. (1994) (1^{ère} édition 1981), L'épreuve du chômage, Paris, Gallimard.
- Willmann C. (1998), L'identité juridique du chômeur, Paris, Libraire Générale de Droit et de Jurisprudence.